



## Étudiants de Sciences Po mobilisés pour Gaza traduits devant la section disciplinaire : stop à la répression, respect des libertés universitaires !

Avec une ardeur, une sagesse et un souci de l'avenir de l'humanité qui les honorent, de très nombreux étudiants se sont mobilisés dans le monde entier pour qu'il soit mis fin au massacre de civils à Gaza par l'armée israélienne (bilan provisoire par l'UNICEF : près de 39 000 morts, dont une majorité de femmes et d'enfants, près de 90 000 blessés, dont plus de 12 000 enfants. Un enfant est blessé ou tué toutes les 10 minutes). Sur les campus des États-Unis d'abord, où la force policière n'est pas arrivée à les faire taire, comme en de nombreux autres pays, dont la France.

En France, les étudiants de Sciences Po ont été souvent les premiers à se mobiliser. Leurs manifestations ont été pacifiques. Ils ont occupé leurs propres établissements. Ces manifestations ont été réprimées par de fréquentes et brutales interventions policières et, concernant Sciences Po Paris, ont fait l'objet de grossières instrumentalisation politiques, par le Premier ministre Gabriel Attal, qui s'était invité au conseil d'administration, comme par le président de la République.

FO ESR a dénoncé ces atteintes réitérées aux franchises universitaires et apporté son soutien aux étudiants mobilisés. Des collègues ont aussi pris position en soutien aux étudiants mobilisés (voir [ici](#) notre communiqué du 7 mai à ce sujet).

La direction de Sciences Po persiste cependant dans sa dénégation des droits des étudiants à se mobiliser, singulièrement sur la question de Gaza et en défense des droits du peuple palestinien. Une communication de l'Union étudiante et de l'Alternative Étudiante Rémoise en date du 23 juillet révèle en effet que « 25 étudiants de Paris, Menton et Reims sont convoqués devant la section disciplinaire pour avoir participé à des actions de blocage et d'occupation qui avaient pour objectif de dénoncer le silence et le deux poids deux mesures de la direction face au génocide en cours à Gaza et la répression exercée contre les étudiants mobilisés ».

FO ESR dénonce cette décision de la direction de Sciences Po, prise en pleine période estivale et alors même qu'une section disciplinaire vient de rappeler fort justement, à propos d'une mobilisation étudiante antérieure, à l'université de Nanterre, que l'occupation pacifique était un droit des étudiants.

FO ESR apporte son plus entier soutien aux étudiants ainsi injustement poursuivis et revendique qu'ils ne soient pas déférés devant la section disciplinaire.

Les libertés académiques, les franchises universitaires, les libertés d'opinion, d'expression, de manifestation des étudiants dans leurs établissements doivent être pleinement respectés.

FO ESR réitère ses revendications :

- > pour le cessez-le-feu immédiat et permanent,
- > pour l'arrêt des bombardements, la levée du blocus de Gaza, l'acheminement de l'aide humanitaire, l'arrêt des livraisons d'armes ou d'équipements militaires à Israël !